

## Communiqué de Presse

26 janvier 2017

---

### **Non à l'aire de grand passage à St Martin de Brethencourt La défense de la ruralité dans les Yvelines, c'est maintenant !**

---

**Rambouillet, le 24 janvier. L'Association Contre l'Aire de Grand Passage Sud Yvelines (ACASY) organise une manifestation samedi prochain le 28 janvier 2017 à 15h devant la sous-préfecture de Rambouillet. De nombreux yvelinois seront présents ainsi que des élus nationaux et locaux pour défendre la ruralité sacrifiée par une décision inique de l'État.**

Sans concertation préalable, le préfet des Yvelines cherche à imposer une aire de grand passage de gens du voyage à Saint Martin de Brethencourt. On ne peut que s'opposer à la prise d'otage du Sud Yvelines par l'État. Encore une fois, les territoires ruraux ne sont pas les poubelles des zones urbaines ! Non, la France rurale, n'a pas à accueillir les infrastructures refusées en zone urbaine. L'État doit soutenir la « *France périphérique* » et aider à son développement plutôt que de décider de l'avenir de la ruralité française depuis un bureau à Versailles.

Déjà, le 16 décembre dernier plusieurs centaines de personnes se sont réunies à Sainte Mesme pour assister à une réunion d'information sur l'installation de l'aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de St Martin de Brethencourt. Preuve, si il en est besoin, de l'intérêt de nos concitoyens sur cette question.

De plus, l'aire qui a été retenue symbolise à elle seule la problématique du mitage en Ile-de-France. Car cette décision entérine la perte définitive de 3 hectares de terre agricole. A l'heure où les collectivités s'engagent fortement contre la destruction des terres agricoles franciliennes, on ne peut regretter que le manque de cohérence de l'État qui annonce d'une part vouloir lutter contre ce fléau et qui de l'autre encourage la destruction de terres agricoles riches.

En parallèle, il faut rappeler que ces hectares sont situés entre le TGV et l'Autoroutes A10. Les études menées sur place révèlent une moyenne de 90 décibels sur l'ensemble du terrain. Ainsi, pendant plusieurs semaines, de nombreuses familles et enfants devraient vivre avec une pollution acoustique indigne ! Comment l'État peut-il, décevantement, proposer une installation dans une zone aussi défavorable ?

Cette manifestation est un signe supplémentaire du ras le bol de la population yvelinoise du Sud de devoir supporter des décisions de l'État réalisées sans concertations et, surtout, sans prendre en compte les avis des nombreux élus locaux. Oui il existe des solutions alternatives, la préfecture connaît mieux que quiconque les nombreuses friches industrielles présentes dans le Sud Yvelines.

### **Contact Presse :**

Anne RINCHART - Chambre d'Agriculture IDF - Secrétariat : 01 39 23 42 16 - [a.rinchart@ile-de-france.chambagri.fr](mailto:a.rinchart@ile-de-france.chambagri.fr)